

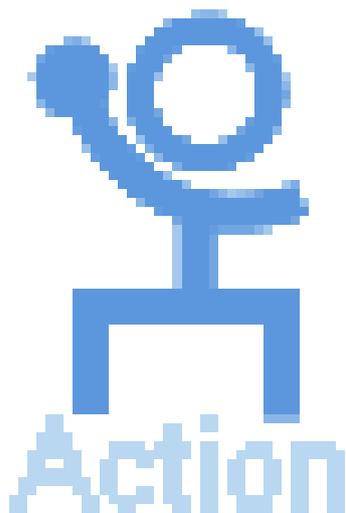
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2061>



# Au lycée Fourier aussi, le boycott du bac blanc est décidé

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Echos des établissements -

Publication date: vendredi 23 mars 2007



---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# Boycott du bac blanc : c'est OUI

53 collègues concernés par les épreuves de bac blanc ont répondu à la consultation sur un éventuel boycott de ces épreuves préparées, conçues et corrigées bénévolement, hors de nos obligations de service.

- 17 collègues sont défavorables au boycott
- 33 y sont favorables
- 3 sont favorables au boycott d'une épreuve mais pas de toutes.

Comme convenu lors de l'heure d'informations syndicales à laquelle chacun était convié, pouvait participer et s'exprimer, ce sont donc toutes les épreuves de bac blanc, de Première comme de Terminale, qui sont soit annulées, soit, si les délais le permettent et les collègues concernés le jugent utile, notamment pour les épreuves orales, reportées après le second tour des élections présidentielles.

(Les 3 candidats susceptibles d'être élu-e-s à la présidence de la République ont annoncé leur volonté d'abroger ce décret dès leur entrée en fonction afin qu'il ne s'applique pas à la rentrée 2007 : nous verrons rapidement le crédit que nous pouvons accorder à leurs promesses.)

*Pour rappel ou information à ceux qui n'étaient pas présents à l'heure d'informations syndicales lundi 19 mars.*

## Pourquoi nous en sommes venus à proposer le boycott du bac blanc

Les dégâts de l'application du nouveau décret sur nos obligations de service apparaissent un peu plus chaque jour.

Ci-dessous une liste (malheureusement non exhaustive) des conséquences prévisibles, à Fourier, de l'application du décret signé par De Robien 5 jours après que plus de 50% des profs de lycée se soient mis en grève (la 4ème grève de l'année scolaire sur le même sujet : retrait du décret de Robien, ouverture de négociations sur le temps de travail des enseignants du second degré).

- Bon nombre de profs vont perdre 6, 7, voire 12 ou 14% de leur pouvoir d'achat à la rentrée 2007. Par exemple, en éco-gestion, à la rentrée prochaine, 2 ou 3 collègues sur 14 vont devoir faire 1 heure de plus pour le même salaire, 2 ou 3 en feront 2 de plus parce qu'ils enseigneront des cours non dédoublés dans un BTS avec une capacité d'accueil inférieure à 20 étudiants. Même chose dans les disciplines industrielles.

- Pour les collègues qui ne faisaient pas d'HSA ou qui étaient à temps partiel, s'ils perdent l'heure chaire, soit ils réduisent leur temps partiel (perte de salaire) soit ils font une heure de plus pour arriver à 15 ou 18 mais ... comme il y a très peu de cours avec un horaire hebdomadaire d'une heure, ils devront en faire 2 ou 3 (seule la première est payée au taux majoré...) c'est-à-dire de 4 à 7 ou 8h de boulot en plus par semaine avec une classe (un paquet de copies) de plus.

- La modification du décret de 50 signifie aussi que nous n'aurons plus la liberté de choisir, en concertation dans

## Au lycée Fourier aussi, le boycott du bac blanc est décidé

---

l'équipe pédagogique, les disciplines et les niveaux dans lesquels nous voulons enseigner : quand, dans une discipline, il n'y a plus que 8 ou 9 heures chaire, là où avant il en était consommé 15, cela contraint les choix. Pour exemple, la simulation faite en anglais au lycée de Joigny : la répartition des classes proposée par le proviseur pour la rentrée 2007 consomme 2h chaire, celle faite par les collègues en consomme 5 mais elle permet de mieux répartir les groupes de terminales à 20 élèves et ceux de 2de ou 1ère à 35.

– Sympa aussi la répartition qui, pour économiser le peu d'heure chaire disponibles, ne collent aux collègues que des classes de seconde ou première à 35 (voire que des classes de seconde en français par exemple !) ; ou oblige à partager un cours entre 2 voire 3 collègues, ou interdit le suivi des classes d'une année sur l'autre parce que le service ne rentre pas dans la contrainte de la dotation allouée.

– Et pas besoin d'être devin pour imaginer la bagarre entre les disciplines, au mois de juin, pour se partager le paquet d'heures chaire. La tâche de prof coordonnateur va être difficile à assumer ... pour tous ceux qui ne « ramèneront » pas assez d'heures chaire à leur discipline ... A moins que nous ne fassions confiance au chef d'établissement ou au conseil pédagogique pour répartir au mieux des intérêts des enseignants, des élèves et de la qualité du service public, la manne d'heures chaire entre les disciplines ...

– etc ...

**Bref, cette modification de nos conditions de service attaquent tous azimuts : notre pouvoir d'achat, nos salaires, nos conditions de travail, notre liberté pédagogique. Et si nous laissons faire, elle l'attaquerait durablement (jusqu'à notre retraite ?).**

Alors, c'est vrai, une épreuve de bac blanc, ça peut aider certains élèves, ... cette année !



Syndicat national des enseignants de Second degré

Mais l'an prochain, si nous avons plus d'heures de cours (moins payées !), plus de copies à corriger, plus de concertation obligée parce que nous avons été contraints de partager une classe avec un collègue, est-ce que nous aurons l'envie, la motivation et l'énergie de nous lancer dans un bac blanc ?